Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 35 (1909)

Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

35me Année. 10 mars 1909. N° 5.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin, P. MANUEL, ingénieur, et Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Pont du Gmündertobel (canton d'Appenzell)*, par M. E. Froté, ingénieur. — *L'Usine hydro-électrique de Montcherand* (suite), par MM. P. Schmutz et V. Abrezol, ingénieurs. — **Divers :** *Concours :* Concours pour les bâtiments de la Maternité, à Lausanne. — Programme de concours d'esquisses pour les nouvelles constructions et les travaux de transformation de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich. — Tunnel du Lötschberg. — *Sociétés :* Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes : Assemblée générale statutaire du 24 janvier 1909 (suite et fin). — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : Séance du mardi 16 février 1909. — *Bibliographie.* — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : Offre d'emploi.

Pont du Gmündertobel

(Canton d'Appenzell).

par E. FROTÉ, ingénieur.

Le 7 novembre 1908 fut inauguré le pont sur la Sitter près de Gmünden, entre Teufen et Stein dans le canton d'Appenzell. La description de ce pont pourra intéresser les techniciens puisque son arc principal, d'une ouverture de 79 mètres, est le plus grand qui ait été construit jusqu'à nos jours en béton armé. Le vieux pont en treillis de fer, à 3 ouvertures, d'une longueur totale de 102 m. fut construit en 1856, pour relier les deux rives abruptes de la Sitter à une hauteur de 50 m. au-dessus du fond de la vallée. Il fut considéré longtemps comme un ouvrage d'art remarquable. Malheureusement les réparations constantes, surtout celles du tablier, absorbaient ces dernières années de fortes sommes. D'un autre côté, les culées et les piliers en maçonnerie de molasse étaient effrités et la charpente était devenue trop faible pour les charges toujours croissantes des véhicules.

Le gouvernement du canton d'Appenzell se décida à en construire un nouveau plutôt que de refaire les maçonneries et de renforcer le vieux pont. Il profita de cette occasion pour en changer l'emplacement, afin d'éviterles descentes rapides et les courbes brusques. Le nouveau pont est ainsi placé 100 mètres en aval, et 20 mètres plus haut que le vieux, comme l'indique le plan de situation (fig. 1).

Quoiqu'un pont en fer eût coûté un peu moins cher, le gouvernement en choisit un en béton armé, les frais d'entretien en étant moins onéreux. Un pont en maçonnerie ne pouvait être pris en considération parce que la pierre utilisable ne se trouva t pas à proximité de l'endroit et que le

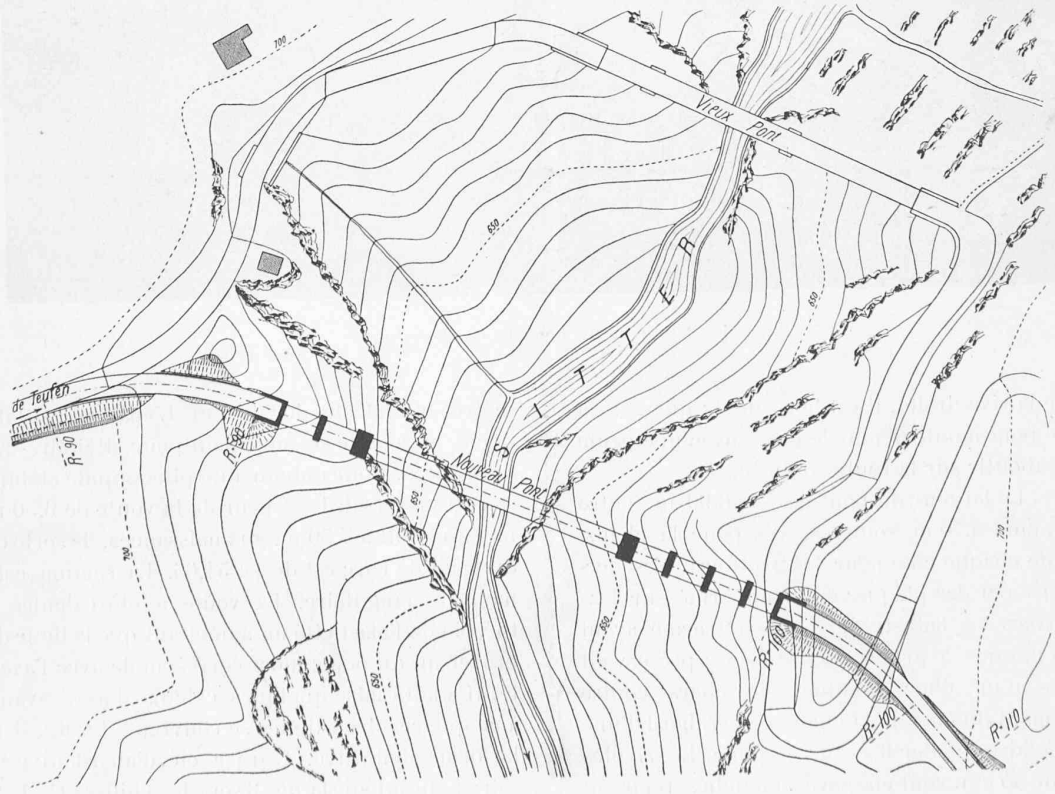

Fig. 1. — Plan de situation. — Echelle 1 : 2000.